

LE JOURNAL DE LA PAIX

REVUE TRIMESTRIELLE FONDÉE EN 1951

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : René Coste
REDACTEUR EN CHEF : François Mabilie

COMITE DE REDACTION :

Henri Bauer, Jean-Pierre Desmarchelier, Emmanuel
Lincot, Cyril Musila, Albert Samuel, Hervé Schaefer,
Florence Ssréréo,

Revue de Pax Christi France

section française du Mouvement international catholique pour la paix

*prix « éducation de l'éducation à la paix »
de l'Unesco en 1983,*

prix « peace messenger » des Nations Unies en 1987
58, avenue de Breteuil,
7507 Paris
Tel : 01 44 49 06 36

Commission paritaire N°54500. ISSN 00217794

*Publié avec le concours du Centre de Recherche sur la Paix
Institut Catholique de Paris*

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

Sommaire

Chroniques

L'Europe, quel avenir ?	page 3
Par Albert Samuel	
Les Amériques du Nord au Sud	page 7
Par Henri Bauer	
Nouvelles d'Asie	page 11
Par François Mabilie	
Recompositions africaines	page 13
Par Cyril Musila	

Dossier : *Les ONG sont-elles crédibles ?*

Des citoyens sujets de leur propre mondialisation	page 33
Par Henri Bauer	
Les ONG dans les relations internationales	page 49
Par Georgia Papathanassiou	
Les ONG en Europe	Page 67
Par François Mabilie	
Les ONG face à la mondialisation	page 81
Par Philippe Lequesne	
Les principales coordinations d'ONG en France	page 85

De l'insécurité africaine à la sécurité globale	page 91
Par Florence Ssereo	
Actualité internationale : l'Euro, et après ?	page 101
Par Hervé Schaefer	
Pionnier de la paix	page 105
Par François Mabilie	
Brèves	page 109
Par Albert Samuel	
Education et paix	page 113
Interview de Louis Ridez	

L'Europe, quel avenir ?

Albert Samuel¹

Une chronique pour l'Europe... Pourquoi pas ? Mais de quelle Europe allons-nous parler ? De ce "petit cap du continent eurasiatique" dont parlait Valéry ? De "l'Europe de l'Atlantique à l'Oural" du Général de Gaulle ? De l'ancienne "Europe des six" que connut Pax Christi en ses débuts ? De l'Europe des institutions, mais lesquelles ? Du Conseil de l'Europe ? De l'Association européenne du libre-échange ou de l'ex-Communauté européenne ? Pas d'Europe sans épithète.

En ce début 2002, l'actualité nous invite à regarder l'Union européenne. C'est-à-dire cette communauté de quinze Etats, issue en 1993 de la Communauté économique européenne, la C.E.E. Toutefois, subsistent dans cette Union les débats entre les adjectifs : Union économique ou sociale; agricole ou militaire; judiciaire... De tout cela, on a parlé, les 14 et 15 décembre à Laeken (Belgique) où se sont réunis les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze. Après le demi-échec du sommet précédent à Nice, la présidence belge n'a pas la tâche facile pour accorder les points de vue divergents afin d'aboutir à une déclaration commune. Une seule unanimité tempérée : l'adoption du mandat d'arrêt européen, prémices d'une coopération policière et judiciaire à l'échelle de l'Europe. Quelques jours plus tôt, le ministre de la justice du gouvernement Berlusconi avait fait capoter la décision voulue par les quatorze. Silvio Berlusconi, craignant sans doute d'être visé par cet arrêt, refusait qu'y soient inclus : la corruption, le blanchiment d'argent sale et les fraudes économiques commises aux dépens de l'Union. Il fallut l'habileté de Louis Michel² pour lever l'obstacle. Certes l'écueil n'est que contourné, repoussé à plus tard. Berlusconi a, en effet, obtenu que ce texte soit

¹ Article écrit le 17 décembre 2001.

² Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères. Mais l'Italie ne s'y soumettra que si son Parlement modifie les lois nationales.

d'abord soumis au vote du Parlement italien - où son parti est majoritaire ! - Ce n'est donc qu'à partir de 2004 que ce mandat d'arrêt pourrait s'appliquer à l'Italie.

Cette innovation est toutefois une petite révolution. Elle remplace dans l'Union les procédures traditionnelles de l'extradition. Elles seront désormais soumises, non à un gouvernement, mais au pouvoir judiciaire. Ce nouveau mandat d'arrêt européen concernera trente deux infractions, dont le terrorisme, les crimes contre l'environnement, la fraude, le blanchiment, le racket, le racisme...

Simultanément, les députés européens se sont opposés à une coopération judiciaire renforcée avec les Etats-Unis. Se méfiant des tribunaux d'exception, ils refusent l'expulsion ou l'extradition d'un criminel « vers un Etat où il y a un risque sérieux qu'il soit soumis à la peine de mort, à la torture ou à d'autres peines inhumaines ou dégradantes ». A l'heure de la lutte anti-terroristes du président Bush, cette décision est d'une brûlante actualité. On pouvait dès lors aborder le noyau - pour ne pas dire le nœud - de la Conférence : le lancement de la Convention. Sous cette appellation se dissimulent deux conceptions antagonistes de l'avenir constitutionnel de l'Union européenne. En effet, cette Convention va être chargée d'élaborer la future réforme des institutions européennes. D'où l'importance et les difficiles discussions sur le choix du président de cette Convention et sur la répartition des sièges d'une dizaine d'agences communautaires.

Mais contrairement à ce que l'on craignait, cette question a trouvé une réponse apparemment satisfaisante. Saluée du moins comme telle par Jacques Chirac, Gerhard Schröder, Tony Blair, José-Maria Aznar, ... et Cohn-Bendit. La Convention sera donc présidée par un triumvirat. Président : Valéry Giscard d'Estaing, trop âgé pour certains mais européen convaincu et expérimenté; vice-président : le socialiste italien, Amato, et le chrétien-démocrate Jean-Claude Dehaene. Les europhiles comptent sur Valéry Giscard d'Estaing pour clarifier le problème et impulser avec fermeté l'avancée vers une constitution démocratique. Ex-

président de la République française, président de la Convention européenne, sera-t-il le Jean-Baptiste d'un Président de l'Europe ? Le souhaitent les partisans du fédéralisme, les militants d'une confédération européenne à vocation fédérale ou plus modestement, les adeptes d'une organisation vraiment intergouvernementale. Le craignent et s'y opposent ceux qu'on appellent les "souverainistes", les partisans de l'Etat-Nation, les néo-gaulliens d'une Europe "Union de nations". Vieux débat. Duel géant entre Bayrou-Kohl contre Chevènement-Blair.

Car tel est bien l'enjeu : celui de la réforme des institutions européennes, de l'approfondissement de l'Union avant son élargissement. Contourné à Nice, il progresse avec cette "Déclaration de Laeken". Les objectifs - proposer à la ratification des gouvernements et des peuples une véritable Constitution - se déclinent en plusieurs questions : faut-il renforcer les organes communautaires ou les institutions intergouvernementales ? Le Conseil européen, par exemple, doit-il devenir un véritable gouvernement ou faut-il laisser des pouvoirs accrus à la commission ? Gardera-t-on, en l'état, le Parlement européen, ou faudrait-il lui adjoindre une deuxième Chambre, représentative des Parlements nationaux ? Cette liste n'étant pas exhaustive... Pour élaborer des réponses et présenter son rapport au Conseil européen de juin 2004, quel va être le fonctionnement de la Convention³ ? Elle est composée de 62 membres, représentants les gouvernements, le Parlement européen, les Parlements nationaux et un membre de la commission, Michel Barnier. Elle fixera elle-même ses méthodes de travail. Un forum ouvert aux ONG, aux représentants des milieux économiques, sociaux, académiques, associatifs, fournira des contributions aux débats de la Convention. Ainsi, dans son organisation et son fonctionnement, le nouvel organisme tente de remédier aux deux reproches essentiels adressés à l'Union : son déficit

³ Elle devrait commencer à siéger en mars 2002.

démocratique, et son peu d'efficacité. Ces intentions suffiront-elles à satisfaire les syndicalistes (80000) qui, à l'appel de la CES (Confédération européenne des syndicats) ont manifesté à Bruxelles pour une Europe plu sociale ? Et les opposants à la mondialisation (20000) qui ont défilé, le lendemain « Pour une autre Europe, un autre monde... possible » ? Quelle place a tenue ce sommet de Laeken dans la futilité des résultats sportifs du week-end et la traque de Ben Laden ou les déclarations d'Arafat assiégé? Quelle place aura l'Union européenne, son élargissement et ses réformes dans les programmes des candidats aux élections de 2002? Et quelle place dans les questions que les électeurs leur poseront? Au même moment, entre en vigueur l'Europe monétaire, c'est-à-dire que s'établit une zone euro : un ensemble de douze pays qui n'auront qu'une monnaie unique : l'euro. Dès le 14 décembre, les premiers kits d'euros ont été distribués dans les douze pays qui ont adopté la monnaie commune. En France, ce fut même un engouement dès le premier jour. Les réfractaires, de moins en moins nombreux, s'inquiètent des complications à venir, gardent la nostalgie du franc, symbole de la nation républicaine. Car la monnaie est plus qu'un moyen de paiement. Et c'est la raison pour laquelle des défenseurs y voient le premier signe concret de l'identité européenne... Les économistes, eux, vantent ses mérites face aux spéculations, aux inflations et à l'impérialisme du dollar. L'euro est un élément de notre sécurité.

A l'entrée de 2002, il ouvre la porte d'une Union européenne plus solidaire. Mais à quand une politique économique et sociale commune ? Une Union politique tout court. N'a-t-on pas mis la charrue monétaire avant le cocher ?

La chronique des Amériques, du Nord au Sud

Des Amériques et des crises...

Henri Bauer

La crise en Argentine

Le drame que les Argentins savent mettre dans leurs "tangos" et leurs "milongas" est venu envahir leur quotidien. Le pays de 37 millions d'habitants, d'un territoire trois fois plus grand que celui de la France, occupant la troisième place des économies latino-américaines, est en crise.

Il s'agit d'une situation aux sources lointaines. Ce n'est que dans les années 1980 que l'Argentine commençait à sortir d'une époque de dictature pendant laquelle les généraux ont imposé leur pouvoir sans et contre la société civile, les droits de l'homme ont été violés impunément, la disparition et la torture ont été des moyens "normaux" utilisés par l'armée pour réprimer la société.

Dans les années 1990, suite aux premiers pas vers une démocratisation politique, les élites Argentines ont mis en place un système économique ultra libéral. Diminution du rôle de l'Etat, libéralisation de l'économie, privatisations, rapprochement stratégique avec la politique républicaine et libérale des Etats-Unis, parité du peso argentin avec le dollar, endettement grandissant vis-à-vis des institutions financières internationales, ont été quelques mesures prises par l'Argentine de fin de 20ème siècle. Un pays qui devait reconstruire ses rapports sociaux s'est donné à la dérégulation sociale.

L'importation de modèles étrangers manifestait peu à peu son impertinence. La solution par le mélange "ultralibéralisme et populisme" se révélait un mirage. Devant un avenir incertain, des élites argentines ont utilisé des techniques de corruption afin de se prévoir d'un capital important, au cas où, qu'ils plaçaient au fur et à mesure sur leurs comptes à l'étranger.

La crise a explosé par l'économique. Rapidement elle a manifesté sa vérité dramatique : elle est, en effet, aussi crise politique, sociale, symbolique.

En décembre 2001 les Argentins étaient privés d'argent liquide. Les manifestations sociales affrontaient les forces de police. Les plus hautes autorités politiques démissionnaient les unes après les autres. Le pays démarrait l'année 2002 sans capitaux, sans autorités politiques et en crise.

Reprise du conflit en Colombie

Au milieu de l'affrontement violent entre les forces militaires et paramilitaires, d'un côté, et les organisations révolutionnaires guérilleros de l'autre côté, qui ne cesse pas de plonger la Colombie dans la nuit de la violence depuis 37 ans, des citoyens de plus en plus nombreux optent pour la paix.

Des communautés entières se sont constituées en "Communautés de Paix" en vue de manifester leur opposition à l'utilisation de la violence comme seule manière de régler les conflits. Ces communautés sont composées des hommes et des femmes, la plupart des paysans et des pêcheurs, cherchent la paix et s'engagent à la construire, malgré la violence qui les entoure.

En France, un " Comité de Solidarité avec les Communautés de Paix en Colombie " a été organisé. Dans le cadre de ses activités, le Comité a accueilli en octobre 2000 un membre des Communautés de Paix, Edwin Ortega, venu

partager ses expériences et ses projets avec des nombreux français. Le 28 décembre 2001 il a été assassiné, ainsi que Mme Petrona Sanchez, par les " Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes " (FARC).

Cet assassinat illustre bien la situation très délicate des Communautés de Paix situées au carrefour d'un conflit multiple où plusieurs " armées " s'affrontent entre elles et contre la société civile.

Voici le texte de la lettre envoyée par le Comité de Solidarité aux membres des FARC.

« Aux FARC-EP

Messieurs,

Le Comité de Solidarité avec les Communautés de Paix de Colombie apprend avec tristesse et consternation l'assassinat le 28 décembre 2001 de Monsieur Edwin Ortega et de Madame Petrona Sanchez. Ces deux personnes, leaders connus et reconnus des Communautés de Paix de Riosucio (Choco), ont été froidement abattues par des membres de votre organisation, malgré leur engagement en faveur de la paix. Les organisations membres du Comité de Solidarité condamnent avec force ce nouveau déchaînement de violence gratuite. En tuant deux innocents, deux enfants du peuple colombien qui avaient choisi la voie de la non-violence et de la paix, quelle cause pensez-vous servir ? Comment votre mouvement peut-il se faire appeler " armée du peuple " ? Au nom de quelle justice sociale pouvez-vous commettre de tels actes ? A quelle solidarité populaire faites-vous référence ?

Les Communautés de Paix constituent une organisation indépendante, fondée sur un choix politique de non-violence, donc de non-participation au conflit armé. Elles ont été conçues comme un mécanisme d'autoprotection de la population civile, basé sur l'application du droit international humanitaire. Aujourd'hui, elles regroupent près de 6000 personnes et jouissent d'une reconnaissance internationale.

Ainsi, le drame qui vient d'endeuiller les Communautés de Paix est celui de toutes les organisations nationales et internationales qui les soutiennent.

Nous exigeons des Forces Armées Révolutionnaires de Colombie -

comme de toute partie en conflit - le respect du droit international humanitaire, donc de la population civile sans défense...

Comité de Solidarité avec les Communautés de Paix de Colombie » "

Le 9 janvier 2002, le gouvernement colombien annonçait l'échec des négociations de paix avec la guérilla. Le chemin de la paix semble être fermé par la force des armes.

Le Forum social de Porto Alegre : la quête d'alternatives

Le premier Forum Social Mondial s'est tenu en janvier 2001 à Porto Alegre. Le deuxième se tiendra dans la même ville, du 31 janvier au 5 février 2002. 50 000 participants sont attendus. Des personnes de tous les pays, de tous les milieux, rassemblées autour du thème " Un autre monde est possible ", qui veulent construire un espace de rencontre, de dialogue et de quête d'un monde plus juste et plus solidaire. Un espace et aussi un processus d'élaboration d'alternatives de la part de la société civile mondiale aux modes actuels d'organisation du monde dans les domaines économique, politique, social, culturel, etc.

Ce Forum est organisé autour de 4 axes thématiques : la production des richesses et la reproduction sociale, l'accès aux richesses et aux biens essentiels, l'affirmation de la société civile ; le pouvoir politique et l'éthique dans la nouvelle société

A suivre...

Nouvelles d'Asie

La crise perdue

François Mabilie

Quatre mois après les attentats du 11 septembre 2001, la situation demeure assez confuse. Les responsables principaux n'ont toujours pas été arrêtés : Ben Laden et le mollah Omar sont toujours introuvables. L'organisation Al Qaïda est atteinte mais l'on ne dispose guère d'informations à son sujet. Mais ce sont surtout les accords de paix qui interrogent.

La méthode est éprouvée : isoler à l'extérieur de leur pays des représentants des différentes factions et leur éviter, officiellement, toute pression en provenance de leur pays. En même temps, la « communauté internationale », ici emmenée par les Etats-Unis, exerce sur eux une forte pression pour parvenir à un accord. Ceux d'Oslo et de Dayton furent montés suivant des scénarios identiques.

Les risques encourus sont toujours les mêmes. L'ingérence internationale se fonde sur une séquence d'intervention ordonnée autour d'une temporalité à brève échéance. Il importe de réussir, et vite. Comment évaluer le marchandage qui est la règle de ce type de rencontre à l'aune des besoins d'une société dont l'histoire est bouleversée depuis plusieurs décennies ?

Le temps de la communauté internationale est rapide, il relève du rythme quand celui nécessaire à l'Afghanistan demande du long terme, celui de la culture et du vouloir-vivre ensemble, c'est-à-dire d'un ensemble de représentations partagées et non imposées.

Entre autres problèmes, c'est notamment celui d'une culture politique en mal de symbole d'unité et d'un personnel politique qu'il faudrait renouveler qui se pose ; ce sont aussi les conditions d'instauration de la sécurité intérieure et du personnel qui y pourvoira, et les modalités d'une justice dont les

fondements sont précaires, qui constituent les premières urgences. Sans compter l'exigence d'éducation pour tous.

Pour l'instant, il faut convenir que l'avenir demeure sombre. L'arrivée de la force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) est loin de résoudre les problèmes de sécurité. La présence des militaires nord-américains commence également à être contestée par ceux-là même que la communauté internationale a installé au pouvoir...

Aux frontières de l'Afghanistan, les nuages également s'accumulent. La tension entre le Pakistan et l'Inde évolue dangereusement. Et le gouvernement pakistanais, pris au piège de son soutien aux extrémistes musulmans, ces dernières années, est aujourd'hui obligé de désavouer sa politique antérieure, au prix et au risque de tensions intérieures fortes et d'une crise de légitimité.

Pour comprendre l'islam, qui est sans doute aujourd'hui la religion la plus fortement médiatisée, un livre est d'une grande aide. *La Documentation Française* sort un ouvrage remarquable, *L'Islam en Aise, du Caucase à la Chine⁴*, ouvrage coordonné par Andrée Feillard. A propos des attentats, on relèvera ce jugement de Marc Gaboriau :

« Du point de vue musulman, le cri de 'l'Islam en danger !' a toujours été politiquement efficace comme l'histoire du sous-continent indien le montre amplement depuis deux siècles, notamment dans les années 20, au moment où Maudûdî émergea comme héraut du jihâd. Certains occidentaux, de leur côté, écouteront avec sympathie ce sursaut des musulmans qui se sentent opprimés. Mais cette réaction émotionnelle, prise dans le piège du discours de l'oppression et du contre-discours insuffisamment distancié, suffit-elle à rendre compte de l'aspect morbide des attentats ? »

⁴ Paris : 2001, 248p.

⁵ fondateur (1903-1979) du parti islamiste Jamâ'at-i Islâmi en 1941, inspirateur de nombreux islamistes dans le monde. (Ndlr).